



Mondercange, le 11 septembre 2018

Au Collège Echevinal de la
Commune de Mondercange

Concerne: intervention lors de la séance du conseil communal du 14 septembre 2018

Monsieur le Bourgmestre,
Madame, Monsieur les Echevins,

Du côté postérieur du lotissement « bei der Kazebach » se trouve un tertre amoncelé artificiellement pour rendre plus intéressante la topographie des espaces de verdure publics entourant les maisons. Ce monticule est pourvu d'une bâche grise devant servir à tenir à l'écart les plantes pionnières ou mauvaises herbes.

Hélas, on constate qu'à ce stade ce ne sont que ces plantes inattractives qui sortent abondamment des trous pratiqués dans la bâche et qui ont le dessus au détriment des plantes cultivées. Ces dernières plantes ne sont plus visibles et la bâche n'est que médiocrement couverte par la végétation ce qui fait que le plastique gris reste apparent sur de grandes surfaces.

Alors que l'aspect que présente le monticule sis à l'arrière du lotissement « bei der Kazebach » est des plus tristes, les Conseillers socialistes demandent au Collège des Bourgmestre et Échevins de bien vouloir fournir les réponses aux questions suivantes :

- est-ce que l'entreprise de jardinage qui a réalisé les travaux ne doit pas être tenu responsable du mauvais résultat de son ouvrage et invitée à entamer d'urgence la remise en état ?
- l'entretien des espaces verts entourant les maisons au parc Molter, est-il actuellement à charge de la commune ou de la SNHBM ?
- le Collège des Bourgmestre et Échevins, entend-il entreprendre les mesures pour améliorer la situation en intervenant auprès du fournisseur soit auprès de la SNHBM ou bien en chargeant le service de jardinage communal des travaux nécessaires ?

Veuillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, Madame, Monsieur les Echevins, nos meilleures salutations.

Les conseillers du parti socialiste,
Danielle BECKER-BAUER
Marc BIEVER
Marc FANCELLI
Christine SCHWEICH
John VAN RIJSWIJCK